

Cuisines, (in)dépendances et ateliers
53, rue de la Commune de 1871, 44400 Rezé

La Commun-e

Rezé, le 14 octobre 2020

Droit de réponse au communiqué de presse du Préfet de Loire-Atlantique en date du 12 octobre 2020 – Communiqué de presse n° 1

« Ce matin, à 9h30, une maison occupée illégalement par des squatteurs sans droit ni titre depuis le 15 septembre 2019, située rue de la commune à Rezé, a été évacuée en application d'une décision judiciaire prononçant l'expulsion. »

Voilà ce qu'écrit le Préfet de Loire-Atlantique dans son communiqué de presse.

La réalité est tout autre, voilà ce qui est expulsé et éradiqué :

Une maison oui, mais aussi un appartement, un café autogéré (le café des alytes), sa cuisine fraîchement rénovée, une salle de concert, des ateliers de couture et de métallurgie, le seul atelier d'autoréparation vélo de la ville de Rezé, une ressourcerie gratuite, une grande cour, un grand jardin (des arbres fruitiers, des puits), un bar d'été, lieu historique des bals rezéens d'après-guerre, l'épicentre du Carnaval de Pont-Rousseau qui a illuminé le mois de février 2020 ...

Une dizaine d'habitant-e-s à la Commune, oui, mais aussi des centaines de voisins, du quartier et d'ailleurs, des associations, des milliers de visiteurs qui s'y croisent depuis son ouverture en septembre 2019, de nombreux artistes programmés, des réfugiés tchadiens et nigériens, des cartographes confirmés ou débutants en train de créer la carte de Pont-Rousseau, des gens qui débattent de questions urbaines et sociales, qui échangent, se rencontrent, créent dans ce lieu remarquable, atypique, transversal, l'épopée carnavalesque qui repart pour le printemps 2021 ...

C'est donc tout cela, toute cette dynamique sociale qui a été expulsée lundi matin.

Le Préfet ajoute en fin de communiqué.

« L'évacuation de ce bâtiment s'est déroulée dans le calme. »

Cette expulsion s'inscrit dans un contexte urbain conflictuel que fait semblant d'ignorer le Préfet : des revendications habitantes contre des aménagements spéculatifs, la destruction d'un quartier ancien vivant, une nouvelle équipe municipale citoyenne qui entre dans ces débats, des recours juridiques contre des promoteurs décevants, le squatt de la Commune qui est devenu un lieu incontournable de cette controverse et de cette réinvention.

Loin du « calme » préfectoral, le squatt de la Commune dans sa diversité explore l'idée du commun au service des tou-te-s.

Habitant-e-s et voisin-e-s, nous occupons la rue toute la journée devant le 53 jusqu'à obtenir une solution constructive à cette aberration urbaine.

Aidez-nous à créer rapidement les conditions de la ré-ouverture du lieu.

Votre soutien est attendu tous les jours devant le 53.

La Commun-e et ses soutiens

53, rue de la Commune de 1871, Rezé
collectiflacommune@gmail.com